

CONSEIL DE QUARTIER RÉUNION-PÈRE LACHAISE

Compte-rendu de la réunion de la commission Culture & Animation du vendredi 19 octobre 2018 à Étincelles

mairie 20 paris

Début à 19:00, fin à 21:00

Ont signé la feuille de présence :

David ANDREW, Thierry BARRÉ, François HEN, Bertrand LOFFREDA, Jacqueline MAGNIER, Deolinda PINTO RIBEIRO, Conseillers de Quartier

Florence GRIMBERT-GOUBAUX habitante

La réunion n'avait pas d'ordre du jour annoncé. Plusieurs points ont été abordés.



C'est vous. C'est nous. C'est nous tous.



1. Ouverture de la salle de réunion :

Les réunions de la Commission Culture & Animation ayant lieu à l'Association Étincelles le 3ème vendredi du mois à 19h, il conviendrait qu'une personne - il serait logique que ce soit le référent de la commission (absent ce jour) ou son binôme - passe à l'association dans l'aprèsmidi précédant la réunion pour récupérer la clé du local si aucune réunion ne se tient avant celle de 19h. Cela éviterait la désagréable surprise d'être sans pouvoir ouvrir la porte d'entrée à l'heure de la réunion, comme ce fut le cas en septembre.

2. Rappel de la procédure à suivre pour le compte-rendu de chaque réunion du CQ :

- . En début de séance sont désignés un(e) rédacteur(trice) chargé(e) du CR ainsi que deux relecteurs(rices) présent(e)s à la réunion.
- . Dans les 5 jours ouvrés suivant la réunion : le CR est envoyé aux relecteurs ; ensemble, ils modifient et valident le texte avant que la rédactrice ne l'envoie au service communication (David ou Sabrina) en charge de le transmettre au PDL. Ce dernier le lit, y apporte d'éventuelles corrections et le renvoie au service communication qui peut alors le diffuser à tous les Conseillers de quartier Réunion-Père Lachaise.
- . François HEN, rédacteur du CR de la dernière réunion mensuelle du 2 octobre, fait remarquer des disfonctionnements dans cette organisation. Trop de lenteur dans les échanges a retardé l'expédition du CR qui n'a pas encore été transmis au CQ.

3. Site de participation numérique de la Mairie du 20^{ème} :

Un mail a été envoyé par la Mairie ce jour pour informer les CQ du lancement effectif de son site de participation numérique. Personne parmi les membres du CQ présents n'a pu en constater le bon fonctionnement à ce jour. A été également envoyée par la Mairie une Charte du forum des Conseils de Quartier du $20^{\rm ème}$ arrondissement. À ce sujet, la demande a été faite de parler, lors de la prochaine assemblée mensuelle du 6 novembre, des problèmes de déontologie auxquels peut être confronté un Conseil de Quartier, qui doit en toute circonstance respecter la Charte.

<u>Précision PDL</u>: La charte de participation au forum est à signer impérativement pour la création de votre compte. En revanche elle concerne uniquement le forum et les personnes l'utilisant, elle est applicable à la pratique de ce forum.

Je vous propose dans le CR de la mensuelle d'octobre d'ajouter un code déontologique à la charte du CQ que vous êtes en train d'élaborer, je vous laisse en parler entre vous lors de votre prochaine réunion.

4. Points sur des sujets abordés lors de la dernière réunion de la Commission Cadre de vie-Environnement concernant également la Commission Culture & Animation :

. Fresque 'Canal de Suez' :

Il convient d'organiser l'inauguration de cette fresque, œuvre de Sarah SIMON, exécutée sur le mur de fond de l'impasse Suez. Rappelons que c'est le diplomate Ferdinand de Lesseps qui a dirigé pendant dix ans les travaux du canal de Suez dont l'inauguration officielle a eu lieu le 17 novembre 1869. La rue de Lesseps, située à quelques mètres de l'impasse Suez, porte ce nom depuis 1889. Il apparaîtrait judicieux d'inaugurer la fresque le 17 novembre prochain mais le délai semble très court pour la préparer. Il est donc impératif de mettre à l'ODJ de la prochaine réunion mensuelle, le 6 novembre, l'organisation de cette inauguration qui devra être soumise au vote de l'assemblée. Afin d'avoir tous les éléments nécessaires à ce vote, des dispositions ont été prises :

- Florence GRIMBERT-GOUBAUX doit établir un devis pour l'organisation d'un petit cocktail pour 100 personnes : boissons, fruits secs, thé à la menthe.... Ce devis, à soumettre au vote, concernera des achats à faire au Carrefour Market situé en face du Pavillon Carré de Baudouin, car c'est le seul magasin agréé pour un mandat administratif de la Mairie du 20ème. Thierry BARRÉ doit étudier la possibilité d'achat de *cornes de gazelle*.
- Florence a d'ores et déjà étudié les lieux de réception possibles près de l'impasse Suez où se trouve la fresque. Les cafés aux alentours tout comme l'école élémentaire de Lesseps s'avérant inadaptés à un tel événement, la seule solution serait un barnum monté pour la circonstance.
- Il serait également bien de voir avec l'un des habitants de la rue qui a participé au jury de sélection s'il est possible, grâce à son intermédiaire, de projeter sur écran vidéo avec ordinateur le film qui a été réalisé sur la création de la fresque.
- Deolinda PINTO-RIBEIRO doit préparer une proposition de carton d'invitation à soumettre au vote lors de la réunion du 6 novembre (à noter que Deolinda a déjà évoqué cette proposition lors de la réunion Cadre de vie du 9 octobre dont le CR est en attente de validation). Figureront sur ce carton trois puissances invitantes : Madame Frédérique CALANDRA Maire du 20ème, Madame Nathalie MAQUOI, adjointe chargée de la Culture à la Mairie du 20ème, et le Conseil de Quartier Réunion-Père Lachaise. Cette invitation devra être accompagnée d'un court texte d'information sur la fresque, le canal de Suez et Ferdinand de Lesseps. Elle sera envoyée notamment à l'IMA, qui a récemment présenté une exposition sur le canal de Suez, et à la Délégation Égyptienne, en espérant que ces instances pourront être représentées le jour de l'inauguration.
- Il faudrait également convier à l'inauguration les enfants du collège Henri-Matisse qui ont participé aux ateliers de l'artiste de la fresque, Sarah SIMON, ainsi que leurs parents.

Si l'inauguration ne peut pas se faire le 17 novembre, elle sera reportée au printemps 2019, à une date correspondant à la mise en peinture des croisillons équipant l'impasse Suez.

Précision PDL:

- Dans un premier temps, attention à l'ambition que vous portez à cette inauguration. Pour rappel les conseils de quartier agissent à une échelle locale, merci de privilégier l'invitation d'acteurs locaux plutôt que de grandes institutions (riverains, collégiens et leurs parents). De plus, la centaine de personne attendue est un nombre beaucoup trop élevé, ce genre d'évènement demande une organisation structurée qui demande plus de temps de réflexion et un budget beaucoup plus conséquent.
 - Le nombre de personne attendue dépendra également du lieu où vous souhaitez faire l'inauguration : sur l'espace public, le délai est trop court pour faire une demande d'occupation de l'espace public (qui doit se faire 2 mois avant l'évènement). Un rassemblement sera toléré près de la fresque uniquement s'il y a moins de 30 personnes. Si vous souhaitez le faire dans un hall d'école, il faudra que le directeur donne son autorisation pour le nombre de personne attendue.
- Invitation : Pour rappel la Mairie représente le Conseil de Quartier et pas l'inverse. Aucun CQ n'est autorisé à faire une invitation au nom de la Maire et ses adjoints. De plus au vu des

délais, vous ne pouvez pas assurer de la présence de la Maire et son adjointe à l'inauguration. Si Déolinda Pinto-Ribeiro souhaite inviter des personnalités elle peut le faire en son nom. Au vu des délais et de l'absence de l'autorisation d'occupation de l'espace public, le PDL avait plutôt imaginé une inauguration avec moins de trente personnes : les élèves du collège, les parents d'élèves, l'artiste, les CQ et le PDL.

- Pour l'inauguration: La date peut convenir, en revanche pour le buffet, nous acceptons exceptionnellement que le devis nous soit envoyé en amont du vote pour préparer le bon de commande plus rapidement, celui-ci ne sera envoyé que si la dépense est voté à la prochaine mensuelle.
- Rendez-vous: Nous nous rencontrons pour préciser les points ci-dessus le 25/10/18.

. Information théâtrale à diffuser aux CQ Réunion - Père Lachaise le 6 novembre :

En accord avec le café-jeux Natéma, le 30 novembre prochain aura lieu la première de la pièce « La Voie cruelle », adaptation du carnet de route Genève-Kaboul (1939-1940), écrit par Ella Maillart et publié avec le même titre en 1947. La pièce sera interprétée par Cécile BOUILLOT et Stéphanie RONGEOT, deux comédiennes de la compagnie Acte II scène 2. Cette représentation avait été décidée lors de la réunion mensuelle du 9 septembre dernier.

30 personnes pourront assister à la représentation : 20 places seront réservées aux adhérents Natéma et 10 places seront réservées au Conseil de Quartier Réunion-Père Lachaise. Natéma se chargera de collecter les demandes de réservation. Les participants devront apporter leur collation et la rémunération des deux comédiennes se fera « au chapeau ».

<u>Précision PDL</u>: Il n'y a pas d'engagement de dépense du CQ sur cet événement?

. Projet Sonnets Quartier :

David ANDREW, référent du projet, informe que les devis de Copytime votés par le CQ ont été validés par la Mairie. La fabrication des affiches et des flyers de ce projet est lancée et la livraison doit avoir lieu la semaine prochaine.

David rappelle que l'information du projet doit être diffusée dans « L'Ami du 20^{ème} », « Le Parisien » et sur les panneaux lumineux de la Ville de Paris.

<u>Précision PDL</u>: Les articles dans la presse devraient normalement paraître en fin d'année 2018 voire en début d'année 2019, pour les panneaux lumineux nous ferons la demande une fois que le lancement du projet sera fait.

PROCHAINE RÉUNION DE LA COMMISSION CULTURE & ANIMATION

Vendredi 16 novembre dans les locaux d'Étincelles, 14 rue de la Réunion.

Rédactrice Jacqueline MAGNIER, relecteurs Bertrand LOFFREDA et Florence GRIMBERT-GOUBAUX